



DES JARDINIÈRES PLANTÉES
DE PÉTUNIAS, SURFINIAS,
PENNISETUM ET CANNAS SOUS
DIVERSES PLANTES DE STRUCTURE,
LAGERSTROEMIA, ETC. POUR
ADOUCCIR LE PAYSAGE D'UNE PLACE
OUVRAGEUSEMENT BÉTONNÉE.

LA PALETTE DU FLEURISSEMENT URBAIN

Texte et photos d'Yves Dupont

Le terme de « fleurissement urbain » sous-tend traditionnellement une approche essentiellement saisonnière: fleurissement printanier et estival de nos villes, parfois aussi automnal. L'évolution récente - depuis quelques décennies - des cités, de leurs structures, de leurs architecture et paysage, de leur tissu urbain et aussi des attentes de leurs habitants a fait évoluer favorablement le concept de fleurissement de manière beaucoup plus globale.

De « décoration urbaine temporaire », le fleurissement urbain est devenu, ou est en passe de devenir, un concept beaucoup plus large et équilibré, une part essentielle et intégrée de la végétalisation des villes.

Penser fleurissement est devenu, pour les responsables des services municipaux concernés, une autre approche de « la fleur de ville » inscrite dans un paysage global. Celui-ci se décline désormais à travers ses composantes que sont l'écologie urbaine, l'urbanisme, l'histoire locale, le climat et aussi les éléments constitutifs du « paysage végétal » que sont les arbres, les arbustes, les vivaces, les bulbes, les saisonnières, en n'omettant pas les plantes indigènes à côté des végétaux d'origine horticole.

— FLEURISSEMENT ET ÉCOLOGIE URBAINE —

L'écologie urbaine, notion assez récente et souvent plus affichée que définie précisément, relève de l'équilibre entre les différents constituants physiques de la cité: bâtiments, voirie, espaces végétalisés, rivières, sols, climat local, etc.

Elle n'en a pas moins un rôle fondamental dans la conduite des végétaux choisis. On sait en particulier que la ville, de par sa construction même, est génératrice de microclimats nombreux et variés ; on devra en tenir compte dans le choix des végétaux de cette palette fleurie. Ombre et lumière, couloirs de vents, humidité ou sécheresse dominante compliquent la tâche du paysagiste qui, en cas d'oubli de cet incontournable critère, s'expose – et les habitants avec – à de fâcheux revers.

Le climat local demeure un paramètre de base, tempéré par les microclimats urbains, mais aussi incontournable.

La tentation d'usage de végétaux chatoyants mais « hors climat » est souvent un leurre. La France est riche des siens, de l'humide au très sec, du montagnard au bord de mer, du continental au méditerranéen : il en résultera par le choix des palettes fleuries des paysages variés, typés et bien adaptés aux sites.

— PALETTE FLEURIE ET PAYSAGE GLOBAL —

En matière de « paysage global », il y a autant de cas que de villes ou presque : chacune est particulière et chaque paysage urbain est unique. Telle cité sera marquée du sceau d'une riche histoire, telle autre d'une plus large modernité, telle autre encore d'une industrie omniprésente. On élaborera les palettes fleuries en fonction de ces caractères dominants.

L'urbanisme, dans son analyse, est aussi une pièce maîtresse de cette approche : ville monocentrique, polycentrique, rivière traversante, quartiers d'habitat individuel avec jardin, habitat collectif, monuments historiques, etc. Les besoins en fleurissement en seront d'autant diversifiés.

L'un des points forts de cette réflexion est ici celui de la couleur. Il est un paramètre majeur à prendre en compte dès l'amont de la démarche de fleurissement : chaque ville possède sa ou ses couleurs dominantes. Si Paris est plutôt marqué par les tons clairs des façades et le gris bleuté des toitures des immeubles, Toulouse reste bien la « ville rose » de ses immeubles de terre cuite, tandis qu'Angers se déclinera à travers ses quatre couleurs majeures que sont le tuffeau clair, le schiste bleu-noir des toits d'ardoise, le vert très présent de son patrimoine végétal et le bleu adouci si particulier du ciel ligérien.

Teintes typées, couleurs chaudes ou froides, c'est la ville qui propose la palette de base de l'écrin qui accueillera la

palette fleurie. Si celle-ci s'affranchit de son environnement chromatique, le fleurissement risque d'être « posé » et non intégré aux éléments de la cité. Tout ceci n'obère pas la richesse de choix des concepteurs tant les offres chromatiques des variétés proposées par les obtenteurs sont larges.

— ACCOMPAGNER OU METTRE EN VALEUR —

En matière d'Histoire et de paysage, et donc de fleurissement associé, plusieurs approches s'opposent fréquemment : accompagner l'époque ou au contraire mettre en valeur par une création contemporaine ? Prenons l'exemple des jardins fleuris des douves du château d'Angers : citadelle du treizième siècle, masse considérable aux nombreuses tours de schiste, elle a été dotée en 1912 de broderies de buis de style néoclassique, rehaussées de



COSMOS, SAUGES, DAHLIAS, CLÉOMES ET QUELQUES INCLUSIONS DE LÉGUMES « DÉCORATIFS », DANS LA DOMINANCE DE BLEUS MIS EN VALEUR PAR LES VERTS ET LES BLANCS. LE CONCEPTEUR A PRIVILÉGIÉ LA LECTURE SÉPARÉE DES COULEURS DOMINANTES À DEUX NIVEAUX DIFFÉRENTS AFIN DE NE PAS JUXTAPOSER DEUX COULEURS PRIMAIRES DANS LA MÊME PERCEPTION (CF. LE ROUGE DES ROSIERS DE STRUCTURE).

taches de couleurs saisonnières au départ plus que classiques: géraniums, bégonias, œillets d'Inde, etc.! Les puristes pourraient crier à l'hérésie devant cette opposition de styles et d'époques que rien a priori ne justifie... rien sauf le temps qui passe et qui fait que ces riches broderies font désormais partie du paysage angevin dont elles sont l'une des premières cartes postales! Il y a parfois loin de l'intégration paysagère conceptualisée à la réalité. C'est ainsi qu'une partie de notre palette est parfois un peu figée.

— UNE LARGE GAMME DISPONIBLE —

Concernant le potentiel végétal disponible, les responsables d'espaces végétalisés urbains disposent depuis longtemps d'une large palette de végétaux, étoffée régulièrement aux catalogues spécialisés: arbres, conifères, arbrisseaux, arbustes, vivaces, bulbes, saisonnières, etc. La difficulté conceptuelle relève ici plutôt de l'opulence! Il n'empêche que les choix proposés par les producteurs constituent un atout considérable pour les paysagistes d'aujourd'hui. Ce sont les hommes qui, pour simplifier et organiser leurs démarches intellectuelles, ont « rangé » les végétaux dans de « petites boîtes » que sont ces catégories de plantes. Mais le parc, le jardin, l'espace vert offrent à nos concitoyens une mise en scène végétale où tout classement disparaît derrière une perception sensible. Les plantes fleuries, qu'elles soient arbustives, vivaces, saisonnières ou bulbeuses... doivent harmonieusement s'intégrer dans cet ensemble et non se juxtaposer de manière arbitraire ou aléatoire. C'est ainsi, par exemple, que se rapprochent avec bonheur actuellement les fleurissements saisonniers et vivaces autrefois séparés et étrangers l'un à l'autre. Cela requiert davantage de compétences mais c'est un authentique progrès. Le Jardin des plantes et l'arboretum d'Angers - entre autres - en sont l'illustration. Collections d'arbres, de pivoines, d'hortensias, de buis, de conifères, de plantes grimpantes y côtoient les géraniums vivaces, les sauges, les rosiers, tabacs, agastaches, etc. et y font bon ménage pour un paysage apprécié.

— FLEURS DE VILLE ET FLEURS DES CHAMPS —

Quand on évoque le fleurissement, on pense traditionnellement « horticole ». Or, l'évolution de nos villes, de paysages plus horticoles autrefois, fait maintenant la part belle aux grands espaces « naturels » urbains. Cette mutation résulte des choix et des possibilités urbanis-



COMPOSITION TRÈS SOUPLE QUI ADOUCIT ET ANIME UN TRACÉ RECTILIGNE: VERBENA BONARIENSIS, AGERATUM, SCAEVOLA POUR LES BLEUS, REHAUSSÉES DE DAHLIAS BLANCS ET DE PLANTES DE STRUCTURE JAUNES, ICI DES LANTANA, PARFOIS DES CASSIA.

tiques de nos cités. Ces espaces « naturels » sont anthropisés, mais ils élargissent l'offre paysagère aux citoyens et équilibrent mieux le patrimoine vert urbain. Cette évolution a pris son envol depuis les années soixante-dix et se poursuit toujours dans les villes où le tissu urbain et les volontés le permettent. Mais quid de la palette fleurie ici? Simplement, en accompagnant cette « nature urbaine » on accompagne aussi le développement d'une palette fleurie indigène: il y a à Angers un très beau site autour de l'étang Saint Nicolas, de plus de 120 hectares et 4 kilomètres de long, qui offre aux promeneurs les fleurs de nature qui ont spontanément réapparu après la remise en valeur de cet espace: nombreuses ombelles, jacinthes des bois, digitales, nombrils de Vénus, ficaires, bouillons-blancs, stellaires... C'est une superbe flore qui, au-delà de la biodiversité enrichie, plaît aux promeneurs et dont le jardinier de ces grands espaces doit prendre le plus grand soin. Des formations adaptées à cette évolution doivent être proposées aux responsables et aux exécutants.

— PALETTE FLEURIE ET ÉCONOMIE —

L'approche économique doit accompagner le choix de la palette fleurie, en particulier au niveau du mode de production : privée ou publique ? Tout dépendra de la taille des services concernés, de leur potentiel à produire économiquement et d'une éventuelle volonté politique. Cela dépendra aussi de la richesse et de la complexité des choix, les grandes séries et les petites posant des questions différentes. Mais l'autre coût majeur du fleurissement relève des temps passés à la plantation et à l'entretien. Il y a beaucoup de certitudes des uns et des autres : « les vivaces coûtent moins cher », « non, ce sont les saisonnières », « les vivaces coûtent moins cher en désherbage », « oui mais plus cher en entretien » etc. Le seul moyen de « tordre le cou » aux certitudes et aux vaines assurances est de disposer des indicateurs de gestion adaptés.

— PALETTE FLEURIE ET MANAGEMENT —

L'acte de fleurissement est valorisant pour le producteur, le technicien, le jardinier. Si un équilibre privé/public peut être envisagé pour la production, en l'état actuel la plantation et l'entretien du fleurissement sont plutôt réservés aux jardiniers municipaux. Le jardinier est demandeur de fleurissement et, fréquemment, il peut être chargé de tout ou partie de la conception. Cela mérite des formations adaptées, en général suivies avec enthousiasme, qu'il s'agisse de la palette saisonnière ou de la palette des vivaces quant à leur maîtrise et leur insertion dans le paysage global.

Se pose alors un problème de taille et de diversité de la palette à produire : si l'on veut que le jardinier se réalise dans cet exercice, il convient de lui laisser une grande liberté conceptuelle, en particulier de choix des variétés. À Angers par exemple la palette saisonnière d'été approche parfois les cinq cents variétés... au grand effroi du producteur se trouvant devant une tâche très complexe. La position du curseur, toujours...

Si le fleurissement peut apparaître comme une activité simple, on s'aperçoit bien vite qu'il n'en est rien, en particulier pour la définition et le meilleur usage de la palette fleurie si l'on veut l'intégrer aux paramètres d'usage et de paysage de la cité. Évolutif, il reste fortement perçu par les publics et particulièrement par les responsables et les jardiniers de nos villes.



SURFINIAS ET PÉTUNIAS, BLEUS ET BLANCS, ADOUCIS DE FEUILLAGES GRIS (GNAPHALLIUM, ARMOISES, ETC.) QUI GUIDENT LE REGARD VERS LA CITÉ.